

- ▶ RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL
- ▶ RAPPORT FINANCIER NATIONAL

Note explicative pour le vote par correspondance :

Comme tous les deux ans les syndiqué(e)s du SNES doivent voter sur le rapport d'activité national ainsi que sur le rapport financier national. Ces deux rapports sont disponibles dans le supplément à l'US n° 757 du 19 décembre 2015.



Le vote est majoritairement organisé dans les établissements. Cependant pour un certain nombre d'entre nous le vote est par correspondance afin de faire participer l'ensemble des syndiqué(e)s à la vie interne du syndicat.

*Sont concernés par le vote par correspondance :*

- ▶ L'ensemble des collègues retraité(e)s,
- ▶ Les collègues dits « isolé(e)s » (LP, CIO...),
- ▶ Les collègues présents dans un établissement sans Secrétaire d'établissement (S1) ou trésorier connu dans notre fichier.

Si tu es destinataire de ce courrier c'est que tu appartiens à une de ces catégories. Tu dois donc voter par correspondance en suivant la procédure indiquée ci-contre :

En te remerciant de ton engagement,  
Salutations syndicales,  
Le Secrétariat Académique du SNES Bordeaux.


vote national du lundi 1<sup>er</sup> février au vendredi 12 février 2016

**BULLETIN DE VOTE**

sur le rapport d'activité national  
sur le rapport financier national

<p><b>RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL <sup>(1)</sup></b></p> <p>POUR    CONTRE    ABSTENTION</p> <p><small><sup>(1)</sup> ENTOUREZ la mention utile</small></p>	<p><b>RAPPORT FINANCIER NATIONAL <sup>(1)</sup></b></p> <p>POUR    CONTRE    ABSTENTION</p> <p><small><sup>(1)</sup> ENTOUREZ la mention utile</small></p>
---	--



 <p>Nom : Prénom : Retraité : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Département : Signature</p>	<p>SNES 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux</p>
--	--

**à remplir obligatoirement**

Congrès Académique du SNES Bordeaux les 9, 10 et 11 mars 2016 à Seignosse  
Congrès National du 28 mars au 1er avril 2016 à Grenoble.